



**AIDE-MÉMOIRE
DU DIXIEME COMITE CONJOINT DE MISE EN ŒUVRE (CCM)
DE L'ACCORD DE PARTENARIAT VOLONTAIRE (APV-FLEGT)
ENTRE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO ET L'UNION EUROPÉENNE.**

Brazzaville, les 05 et 06 juin 2019

Conformément à l'Article 19 de l'APV-FLEGT Congo-UE, les deux parties ont tenu leur dixième réunion du « *Comité Conjoint de Mise en Œuvre* » (CCM) les mercredi 5 et jeudi 6 juin 2019 dans la salle de conférence du Ministère de l'Économie Forestière à Brazzaville, sous la coprésidence de Madame Rosalie MATONDO, Ministre de l'Économie Forestière, et de son Excellence Monsieur Raul MATEUS PAULA, Ambassadeur, Chef de Délégation de l'Union européenne en République du Congo.

L'objectif de cette réunion était de faire le point de la mise en œuvre de l'APV-FLEGT depuis le précédent CCM, organisé en novembre 2018, et d'orienter le travail du second semestre 2019.

Ce CCM s'est déroulé en deux segments, à savoir : la session technique (le mercredi 05 juin 2019) et la session officielle de haut niveau (le jeudi 06 juin 2019).

La liste des participants au CCM 10 est jointe en annexe.

Le présent aide-mémoire récapitule les points saillants des discussions, les recommandations formulées et les engagements pris par le 10^{ème} CCM.



Partie # 1 : État d'avancement de la mise en œuvre de l'APV / Suivi du Plan de Travail Annuel (PTA)

1.1 Outils de mise en œuvre de l'APV

Le CCM a pris note de la performance dans la réalisation des recommandations du CCM 8 et CCM9, ainsi que des activités du Plan de travail annuel (PTA) 2019. 16 % des recommandations ont été réalisées et 35 % sont en cours. Quant aux sous-activités du PTA, 17 % ont été réalisées et 39 % sont en cours. Le bilan de la mise œuvre des recommandations formulées par le 8ème et 9ème CCM est présenté en annexe.

Le CCM a constaté que la majorité des activités et des recommandations sont, soit en cours de réalisation, soit non réalisées. Aucune nouvelle recommandation n'a été formulée.

Les Parties rappellent et soulignent l'urgence de la création du Comité interministériel pour la mobilisation des fonds et le suivi du déploiement national du SVL. A ce sujet, l'Union européenne, sur demande de son Excellence Madame la Ministre de l'Économie Forestière, a assuré de son soutien dans cette démarche.

Décision :

Le CCM décide que toutes les recommandations du CCM8 et CCM9 soient réalisées pour le CCM11.

1.2 Opérationnalisation du SVL

Etat d'avancement du Système Informatique de Vérification de la Légalité (SIVL)

La Stratégie de déploiement du SIVL par modules validée par les deux Parties au précédent CCM prévoit 3 étapes, à savoir : (i) phase 1 - les prérequis (mise en place des conditions pour le déploiement du SIVL) ; (ii) phase 2 - la préparation au déploiement du SIVL ; (iii) phase 3 - mise en service du SIVL.

Le CCM constate le retard pris dans la mise en œuvre de la phase 1 et note que la CLFT est prête pour démarrer ses activités, mais ne dispose pas des moyens de fonctionnement. L'outil SIVL est prêt au déploiement, sous condition de lever les prérequis, à savoir (i) que les institutions doivent disposer du matériel informatique, des ressources humaines nécessaires et d'une bonne connexion internet et (ii) qu'il y ait une forte mobilisation et synchronisation des acteurs du déploiement du SIVL. Le CCM note également les retards accusés dans la mobilisation des financements de la partie nationale et des partenaires techniques et financiers.



Suite à l'implication du Ministère des Finances et du Budget et conformément à l'option préconisée en cas de retard, à savoir le déploiement du module Fiscalité en premier, les démarches pour le déploiement du SIVL ont été lancées dans le cadre d'un groupe composé du Ministère des Finances et du Budget (MFB), du Ministère de l'Economie Forestière (MEF), du Ministère du Plan chargé de la Statistique et de l'Intégration Régionale (MPSIR) et de la Délégation de l'Union Européenne. Ce groupe est co-supervisé par les Directeurs de Cabinet du MFB et du MEF, et coordonné par le Directeur des Systèmes d'Information du MFB.

Ce groupe a établi un plan de travail pour la période du 15 mai au 15 novembre 2019. Il a été présenté que, si l'ensemble des prérequis au déploiement du SIVL est réalisé au 15 novembre 2019, les modules Fiscalité, Légimité et Permis spéciaux seront déployés. En revanche, si ces prérequis ne sont que partiellement réalisés, seul le module Fiscalité sera déployé en priorité.

Le CCM remercie le Ministère des Finances et du Budget pour son implication dans le processus APV FLEGT. La Partie Congolaise réitère son engagement à aller au bout du processus.

1.3 Performance du SVL

Présentation du plan d'action de résolution des DAC - Procédure de résolution

Il a été présenté au CCM la procédure de résolution des Demandes d'Actions Correctives (DAC). Celle-ci se compose du constat des défaillances et de l'ouverture d'une demande d'action corrective par l'auditeur indépendant du système, de l'analyse des causes et de l'établissement d'un plan d'action pour sa résolution par le groupe d'experts, de la mise en œuvre du plan d'action par la Direction générale de l'économie forestière, du suivi par l'Inspection générale et de la clôture de la demande d'action corrective par l'Auditeur.

Suivi de la mise en œuvre du plan de résolution des DAC

L'auditeur indépendant du système a formulé 36 Demandes d'Actions Correctives (DAC) dans le rapport d'audit de la Direction départementale de l'économie forestière (DDEF) du Niari et 34 DACs dans le rapport d'audit de la DDEF de la Lekoumou. Le groupe d'expert a sélectionné 7 DACs parmi les 36 de la DDEF du Niari et 8 DAC parmi les 34 de la Lekoumou. Ces DACs ont été sélectionnées en fonction de leur possibilité de résolution à court terme, les autres étant liées au déploiement préalable du SIVL ou considérées plus longues et complexes à résoudre.

Le groupe d'expert a ensuite établi un plan d'action pour la résolution des DACs sélectionnées. La DGEF l'a ensuite mis en œuvre et l'IGSEF en a assuré le suivi. Sur les 7 DAC retenues pour la DDEF du Niari, 3 ont été résolues par la DDEF et clôturées par l' AIS, 2 ont été partiellement traitées mais n'ont pas pu être clôturées, et 2 n'ont ni été traitées ni clôturées. Des propositions pour améliorer le suivi général du Plan d'action de résolution des DAC ont été formulées.

1.4 Communication et informations rendues publiques

Suite au retard enregistré dans l'élaboration du rapport annuel conjoint 2018, la feuille de route a été révisée et présentée. Le rapport annuel conjoint devra être finalisé en date du 28 juin 2019, validé par échange de lettres au plus tard au 31 août 2019 et publié dans les plus brefs délais.

Ruy M



Partie # 2 : Autres sujets pertinents

Mise en œuvre du Plan d'Action FLEGT : défis et perspectives

Le CCM note que la lutte contre l'exploitation forestière illégale demeure une priorité dans l'agenda de l'Union européenne. Le FLEGT reste considéré comme LA réponse appropriée. Suite aux évaluations du plan d'action FLEGT, les recommandations du Conseil européen étaient de produire un plan de travail commun avec des objectifs spécifiques, des actions, des jalons, un calendrier et des sources budgétaires. Celles-ci ont été appliquées en République du Congo par l'élaboration de la Stratégie de mise en œuvre de l'APV FLEGT 2018-2022 et de ses outils (Théorie du changement, Plan quinquennal, cadre de suivi-évaluation, PTAB, feuilles de route).

Dates du prochain Comité Conjoint de Mise en œuvre (CCM)

Les dates des 20 et 21 novembre 2019 ont été adoptées pour l'organisation du 11^{ème} CCM.

Le présent aide-mémoire sera rendu public.

Pour la Partie congolaise

Madame **Rosalie MATONDO**
Ministre de l'Économie Forestière

Pour la Partie européenne

S.E Monsieur **Raul MATEUS PAULA**
Ambassadeur, Chef de Délégation de l'Union
Européenne en République du Congo

P.J. :

Annexe I : Liste des participants

Annexe II : Suivi de niveau de réalisation des recommandations du CCM 8 et CCM9



Annexe I : Liste des participants

1. Délégation de la République du Congo	
S.E. Mme Rosalie MATONDO	Ministre de l'Économie Forestière, du Développement Durable et de l'Environnement (MEF)
M. Jean-Claude BANDZOULI	Conseiller Spécial, chef du département des ressources naturelles de la Présidence
M. Guy Noel LONDONGO	Directeur des Systèmes d'Information, DSI, Ministère des Finances et du Budget
M. Bienvenu BABELA	Directeur de Cabinet du MEF par intérim
M. Joseph MOUMBOULOU	Directeur Général de l'Économie Forestière
M. Samy OSSEBI MBILA	Inspecteur Général des Services de l'Économie Forestière
M. Marcel MOUKISSI	Conseiller aux Forêts et à l'Industrie du MEF
M. TSIBA MOUAYA	Conseiller à l'Afforestation et au Reboisement
Mme Piercy NITOUAMBI	Représentant Conseiller au Développement Durable et Changement Climatique
M. Odin MALONGA MATONDO	Conseiller à l'Économie et aux financements innovants
M. Matrice ELENGA	Directeur du Fonds Forestier
M. Joachim Kondi	Coordonnateur des projets et de points focaux, MEF
M. Jean-Claude BOZONGO	Directeur des Études et de la Planification (MEF)
M. Reiche MASSENGO	Assistant statistique, Direction des Études et de la Planification (MEF)
M. Modeste GANGOUÉ	Directeur de la Communication et Vulgarisation (MEF)
Mme Paulette EBINA	Directrice de la Valorisation des Ressources Forestières (MEF)
M. Dieudonné SITA	Directeur des Forêts
M. Adolphe NGASSEMBO	Point Focal FLEGT national (MEF)
M. Alain OSSEBI	Coordonnateur de la CLFT (MEF)
M. Serge Thierry MOMBOULI	Directeur du Service des Contrôles des Produits Forestiers à l'Exportation (SCPFE) / MEF



**Accord de Partenariat Volontaire FLEGT entre
la République du Congo et l'Union européenne**



M. Patrice GOUALA	Directeur, Centre national d'inventaire et d'aménagement des ressources forestières et fauniques, MEF
M. Bienvenu LOUZOLO	Chef de bureau gestion participative de la DCV (MEF)
Mme Lyne MIKANGOU	Attache de presse, MEF
M. Pierre NGOMA	Représentant du secteur privé congolais, UNIBOIS
M. Jean-Jacques SAMBA	Représentant du secteur privé congolais, UNICONGO
Mme Larissa EGNEKA	Représentant le Chargé de Mission ON (DPUE/MPSIR)
M. Okina ELENGA NGAPORO	Ministère des Finances et du Budget
M. Vlady BOUNGOU	Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion des Peuples Autochtones
M. Athanase OBELE BONGO	Ministère du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation
M. Ambroise M'BOULA	Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération et des Congolais à l'étranger
M. Armel Brice Franck ELENGA	Ministère des Affaires Sociales, de l'Action Humanitaire et de la Solidarité
M. BISSOTSO	Direction Générale des Douanes
M. NGADIA OPIMBA	Ministère du Commerce extérieure et de la consommation
Mme Geneviève BAZOMA DONGUI	Direction Générale de l'Environnement (DGE)
Mme. Sophie AKOUANGA	Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale
2. Délégation de la Partie Européenne (y compris pays membres)	
S.E. M. Raul MATEUS PAULA	Chef de Délégation, Ambassadeur de l'Union européenne au Congo
S.E.M Klaus Peter SCHICK	Ambassadeur d'Allemagne
M. Gilles ROUSSEY	Premier Conseiller représentant S.E. l'Ambassadeur de France
M. Karl RAWERT	Chef de Coopération Délégation de l'Union Européenne au Congo (DUE)
Mme Camille PUBILL	Chargée de programmes Forêts-Environnement, Délégation de l'Union Européenne au Congo (DUE)
M. Erwan MORAND	Expert Environnement et Ressources Naturelles, Banque Mondiale
M. Max RASENDRASOA	Représentant de M. Jean MABI, Senior Public Sector Specialist, Banque Mondiale, Kinshasa



**Accord de Partenariat Volontaire FLEGT entre
la République du Congo et l'Union européenne**



3. Autres (appuis techniques et facilitation, invités)

M. Jean-Noel NGOULOU	Coordonnateur du Projet de Réformes Intégrées du Secteur Public PRISP, MFB
M. Ghislain EBALE	Responsable informatique, PRISP, MFB
M. Alain TIOTSIOP	ATIBT
M. Antoine NGASSAKI	ATIBT
M. Jean-Pierre NDINGA	Transition projet appui APV-FLEGT / AFD- DFID
M. Laurent CERBONNEY	EFI
Mme Aline FABING	Facilitateur FLEGT / Palladium group

CCM9	Recommandations	Niveau de réalisation au 31 mai 2019	Responsable	Suivi
CCM9_R01	Mobiliser et utiliser les fonds pour l'opérationnalisation du Secrétariat Technique et de son bureau, de la CLFT, de la DCV et des DDEF		Point Focal APV-FLEGT	CPPF, IGSEF, cabinet MEF, ST
CCM9_R02	Créer et opérationnaliser le Comité Interministériel pour la mobilisation des fonds et le suivi du déploiement		Directeur Cabinet MEF	MFB, M Plan, BST
CCM9_R03	Mobiliser les fonds pour la continuité de l'assistance technique expert informatique (AT IT) dont le contrat se clôture le 22 novembre 2018		ON / DUE	BST
CCM9_R04	Finaliser la procédure de reconnaissance des standards/schémas de certifications privés et mobiliser les fonds relatifs		CLFT	DUE, BST, IGSEF, DGEF
CCM9_R05	Procéder à la signature et/ou au renouvellement des protocoles d'accord relatifs à l'élaboration des plans d'aménagement entre le MEF et les sociétés concernées avant le CCM 10		DGEF	Cabinet MEF, BST
CCM9_R06	L'auditeur indépendant du système est tenu de respecter le délai d'un mois après la fin de sa mission de terrain comme défini dans l'APV pour rendre les rapports d'audit		AIS	DUE, PF, ON
CCM9_R07	Les rapports d'audit de la Cuvette Ouest et de la Sangha doivent être présentés par l'Auditeur Indépendant du système en GTC élargi pour validation par échange de lettres		AIS / PF	BST, DUE
CCM9_R08	Clôturer la DAC majeure 1.1.3/2018/ Niari relative aux agréments et cartes professionnelles (indication 1.1.3 de la Grille de légalité de l'APV) avant le CCM 10		DGEF/DD	Cabinet MEF, BST
CCM9_R09	Former à la norme ISO 9001 (système de management de qualité) le groupe restreint en charge d'analyser les causes de défaillances et d'élaborer le plan d'actions de résolution des demandes d'actions correctives		IGSEF/DGEF	BST, FAO
CCM9_R10	Compléter les plans d'actions de résolution des DAC du Niari et de la Lékoumou (groupe restreint) pour validation au CCM 10		Groupe restreint	Cabinet MEF, DGEF, BST
CCM9_R11	Opérationnaliser le Comité de Pilotage tel que prévu dans le protocole d'accord entre le MEF et l'OI avant la fin du premier trimestre 2019		DGEF	BST, OI
CCM9_R12	Renforcer les capacités des agents de l'administration forestière en matière de police judiciaire dès 2019		DGEF, Direction de la formation du corps paramilitaire	Cabinet MEF, BST
CCM9_R13	Faire un état des lieux des autres entreprises sur leur système de traçabilité interne		Référent FLEGT-ATIBT	BST, MEF
CCM9_R14	Poursuivre ou étendre l'étude des possibilités des passerelles entre le SIVL et les logiciels de traçabilité des sociétés forestières qui en disposent		Référent FLEGT-ATIBT	BST, MEF
CCM8	Recommandations	Niveau de réalisation au 31 mai 2019	Responsable	Suivi
CCM8_R01	Prioriser les activités du PTAB au niveau des décaissements du fonds forestier		Fonds Forestier	BST, cabinet MEF
CCM8_R02	Mettre en œuvre rapidement une stratégie d'opérationnalisation du secrétariat technique avec son plan de travail budgétisé		PF	ST
CCM8_R03	Renforcer les capacités techniques du Secrétariat Technique et du Groupe consultatif de suivi technique en gestion, planification, suivi et évaluation		BST	ST, DUE
CCM8_R05	Poursuivre les efforts faits pour fidéliser les ressources humaines de la DCV (administrateurs SIVL, réorganisation de la DCV en DCI) et de la CLFT (recrutement formateurs SIVL), sécuriser les locaux de la CLFT		DCV, CLFT	Cabinet MEF, ST, DUE
CCM8_R06	Prioriser le renforcement de capacités des services en charge du SIVL (DCI, CLFT, DDEF)		DCI, CLFT, DGEF	Cabinet MEF, ST, DUE
CCM8_R07	Apporter un appui conséquent à la préparation des futurs utilisateurs du SIVL, en particulier la préparation des entreprises pour renseigner le logiciel		CLFT	IGSEF, BST, DGEF, DUE

CCM8_R08	Vulgariser, avant le CCM 10, le manuel de traitement des cas de non-respect des indicateurs de la grille de légalité et le manuel de procédures de vérification de la légalité des entités forestières		CLFT	IGSEF, BST, DGEF
CCM8_R09	Démarrer, avant le CCM 10, le processus de révision des grilles de légalité, considérant les délais liés aux processus participatif et aux procédures de validation de la Commission européenne		IGSEF - CLFT - DUE	IGSEF, BST, DGEF, DUE
CCM8_R11	Mettre en place un groupe de travail incluant toutes les parties prenantes pour harmoniser et améliorer les textes d'application de la Loi portant régime forestier après sa promulgation.		DGEF	BST, DUE, Cabinet MEF, ST
CCM8_R12	Formaliser et valider le calendrier de l'amélioration des textes d'application lors d'un GTC élargi		DGEF	BST, DUE, Cabinet MEF, ST
CCM8_R13	Mettre en place une stratégie pour aménager l'ensemble des concessions forestières avant l'émission des autorisations FLEGT.		DGEF	BST, Cabinet MEF
CCM8_R17	Projet d'appui à l'APV-FLEGT :			
CCM8_R17a	Réaliser une synthèse sur les exigences de la grille qui ne sont pas claires ou non applicables sur le terrain pour le prochain comité de pilotage		transition AFD/DFID	BST, DUE, Cabinet MEF, ST
CCM8_R18	Identifier et adopter des mesures contraignantes à l'encontre des sociétés qui ne s'impliquent toujours pas.		DGEF	BST, Cabinet MEF
CCM8_R19	Compléter et finaliser le draft de la stratégie de communication développée en appui à la stratégie de mise en œuvre de l'APV-FLEGT 2018-2022		DCV	BST, DUE, ST
CCM8_R20	Développer un espace/programme sur le site APV-FLEGT du Congo pour faire le suivi de la réalisation des indicateurs de la stratégie et développer un outil pour collecter automatiquement les données (en fonction de leur disponibilité officielle)		DCV	BST, DUE, ST
CCM8_R21	Poursuivre la réorganisation de la DCV en DCI		Cabinet MEF	BST, DUE, ST
CCM8_R22	Allouer un budget spécifique pour garantir l'efficacité de la DCI		Cabinet MEF	BST, DUE, ST